

Affiche, "Nations-Unies, 1 milliard 750 millions d'êtres humains ensemble pour la fraternité et la paix", 1960, Archives : Affiches échanges artistiques, A043944

La **FRATERNITÉ** a longtemps été considérée comme une simple valeur morale contrairement aux principes de liberté et d'égalité. Elle est absente de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 mais est célébrée lors de la Fête de la fédération en 1790. Elle apparaît pour la première fois dans les textes en novembre 1848, puis dans les Constitutions de 1946 et 1958, est une composante essentielle de la devise de la France. La notion renvoie à la solidarité mais aussi à la capacité de vivre ensemble, de former une société.

ARTICLE 2

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Constitution de la Ve République, 1958

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

LEXIQUE

- Retirada :** Ce mot espagnol, signifiant « retraite » au sens militaire, désigne l'exil des Républicains espagnols vaincus par les troupes franquistes en France à partir de janvier 1939.
- Réfugiés :** Les réfugiés se trouvent hors de leur pays en raison de persécutions, de conflits, de violences ou d'autres circonstances qui exigent une « protection internationale ». La Convention de 1951 est relative au statut des réfugiés.
- Apatrides :** Le statut d'apatride concerne uniquement les personnes auxquelles aucun pays n'accorde de nationalité. Le passeport Nansen a été créé en 1922 pour permettre à des apatrides de bénéficier d'une identité et de pouvoir voyager.
- Front populaire :** Alliance des partis de gauche-socialiste, radical, communiste-qui gagne les élections législatives en France en mai 1936.
- Xénophobie :** Hostilité, voire haine envers les étrangers

I) La Fraternité : une réalité toujours présente

Document 1 : Convoi amenant des réfugiés arméniens dans un camp au Liban, alors possession française. 1940



Archives Coll. Chambard, A010624 C-/ Anonyme

Document 2 : Une femme et deux hommes réfugiés dans le chantier inachevé d'une école à Sharya, occupée par 800 personnes déplacées (en majorité des Yézidis) aidées par l'ONG la Croix-Rouge française (environs de Dohuk, Kurdistan d'Irak). 17 novembre 2014



© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international/Frédéric de La Mure

Document 3 : Décision du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel, dans sa [décision du 6 juillet 2018](#), a considéré la fraternité comme un **principe à valeur constitutionnelle**, en se fondant sur les articles 2 et 72-3 et le préambule de la Constitution. De ce principe découle *“la liberté d’aider autrui dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national”*.

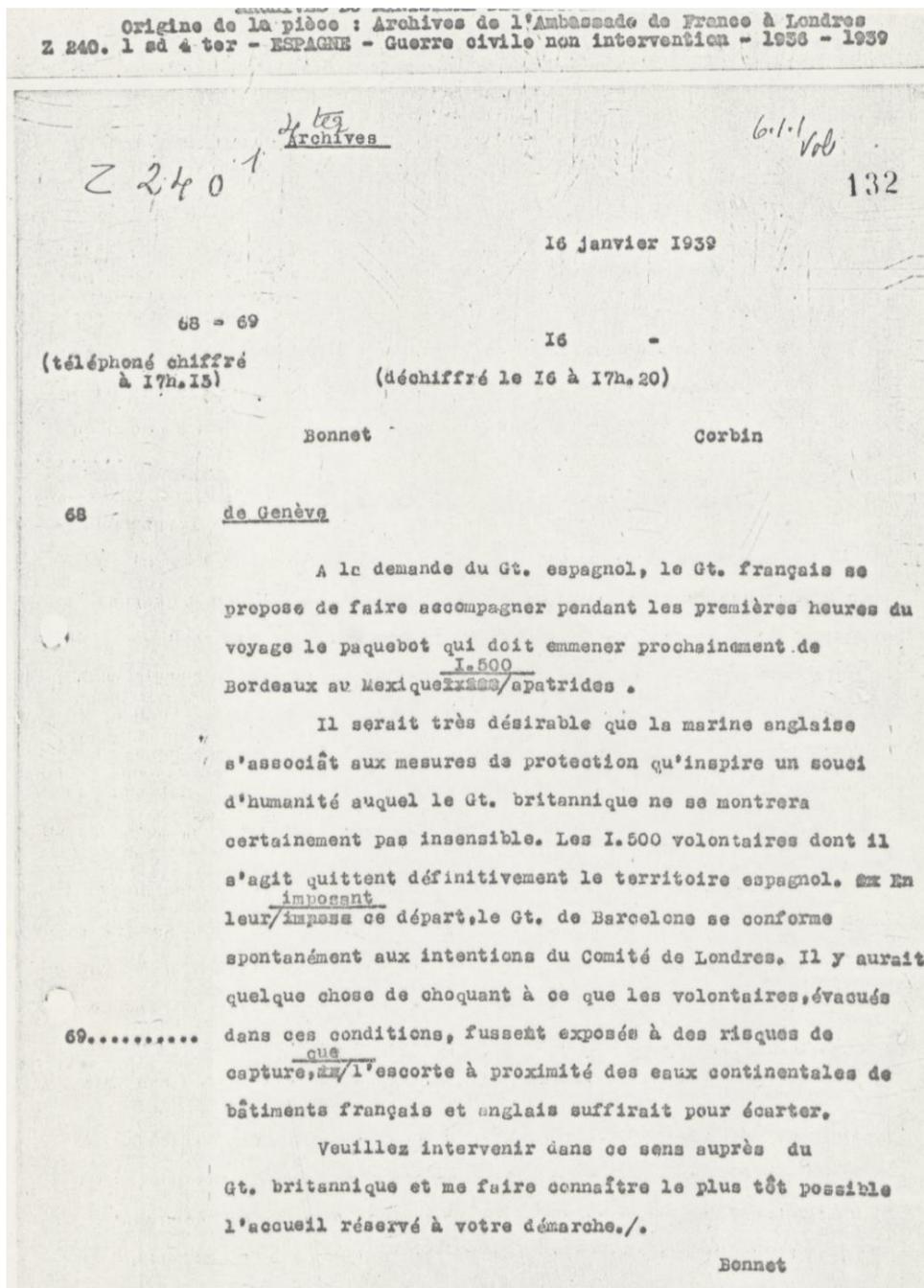
D’après le Conseil, le principe de fraternité doit néanmoins être **concilié avec la sauvegarde de l’ordre public** : *“l’objectif de lutte contre l’immigration irrégulière participe de la sauvegarde de l’ordre public, qui constitue un objectif de valeur constitutionnelle”*.

<https://www.vie-publique.fr/>

II) L'exemple de la « Retirada » : la fraternité à l'épreuve des faits.

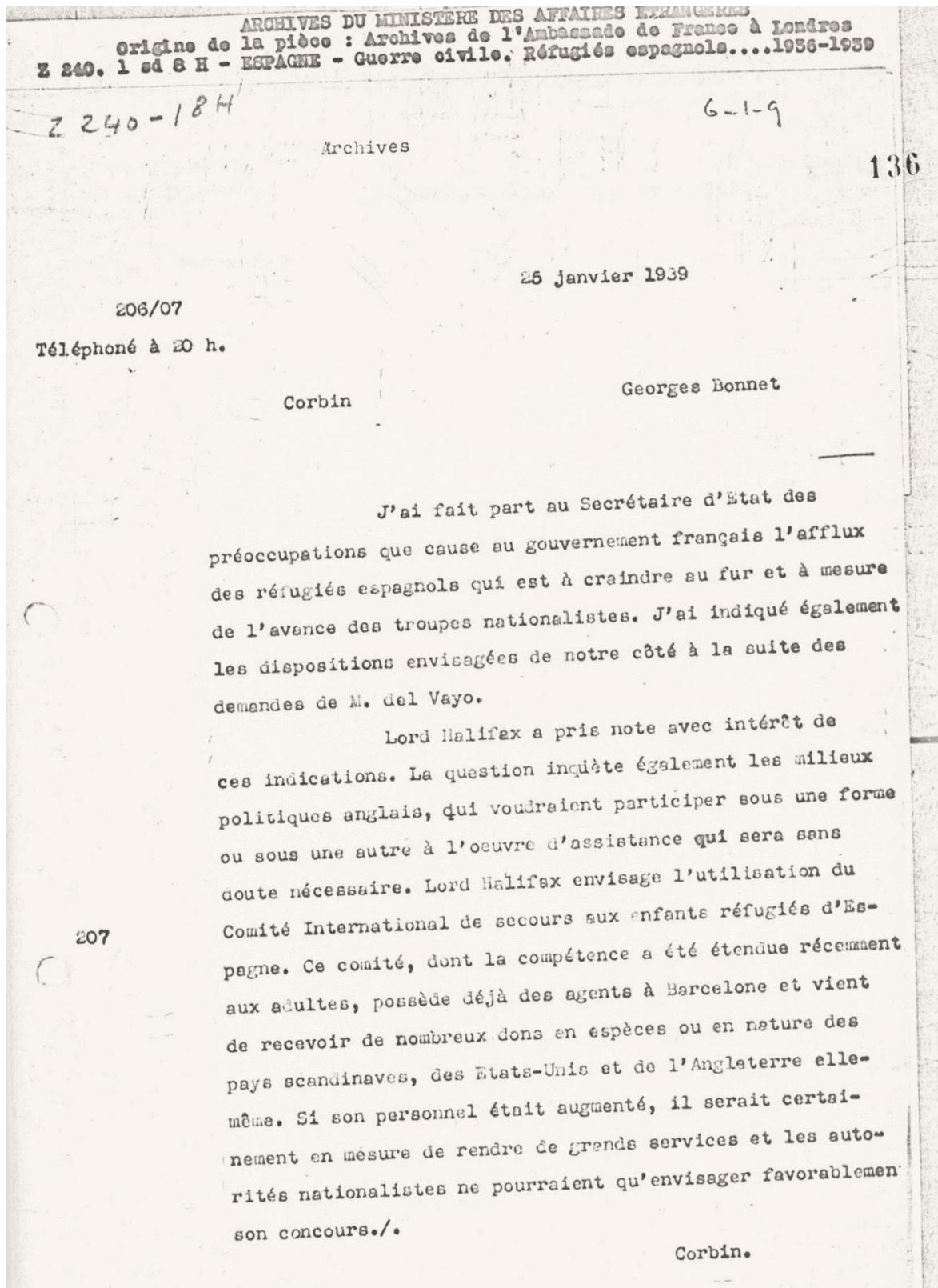
L'apport des archives

Document 4 : Lettre de Georges Bonnet, Ministre des affaires étrangères à Corbin, Ambassadeur de France à Londres à propos d'apatrides partant au Mexique, 16 janvier 1939,



Archives du ministère de l'Europe et des affaires étrangères- Espagne 1930-1940- 86CPCOM/188

Document 5 : Lettre de Corbin Ambassadeur de France à Londres à Bonnet au sujet d'une action conjointe des deux pays, 25 janvier 1939



Archives du ministère de l'Europe et des affaires étrangères- Espagne 1930-1940- 86PCOM/188

Document 6 : Lettre de Georges Bonnet, Ministre des affaires étrangères à Corbin, Ambassadeur de France à Londres à propos de l'afflux de réfugiés, 7 février 1939

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
 Origine de la pièce : Archives de l'Ambassade de France à Londres
 2 240. 1 sd 8 H - ESPAGNE - Guerre civile. Réfugiés espagnols...1936-1939

6-1-9

2 240. 1 sd 8 H
Archives

146

7 février 1939 22 30

192 à 195
 par fil 8 - au matin
 (déchiffré à 8h.30)

Bonnet Corbin

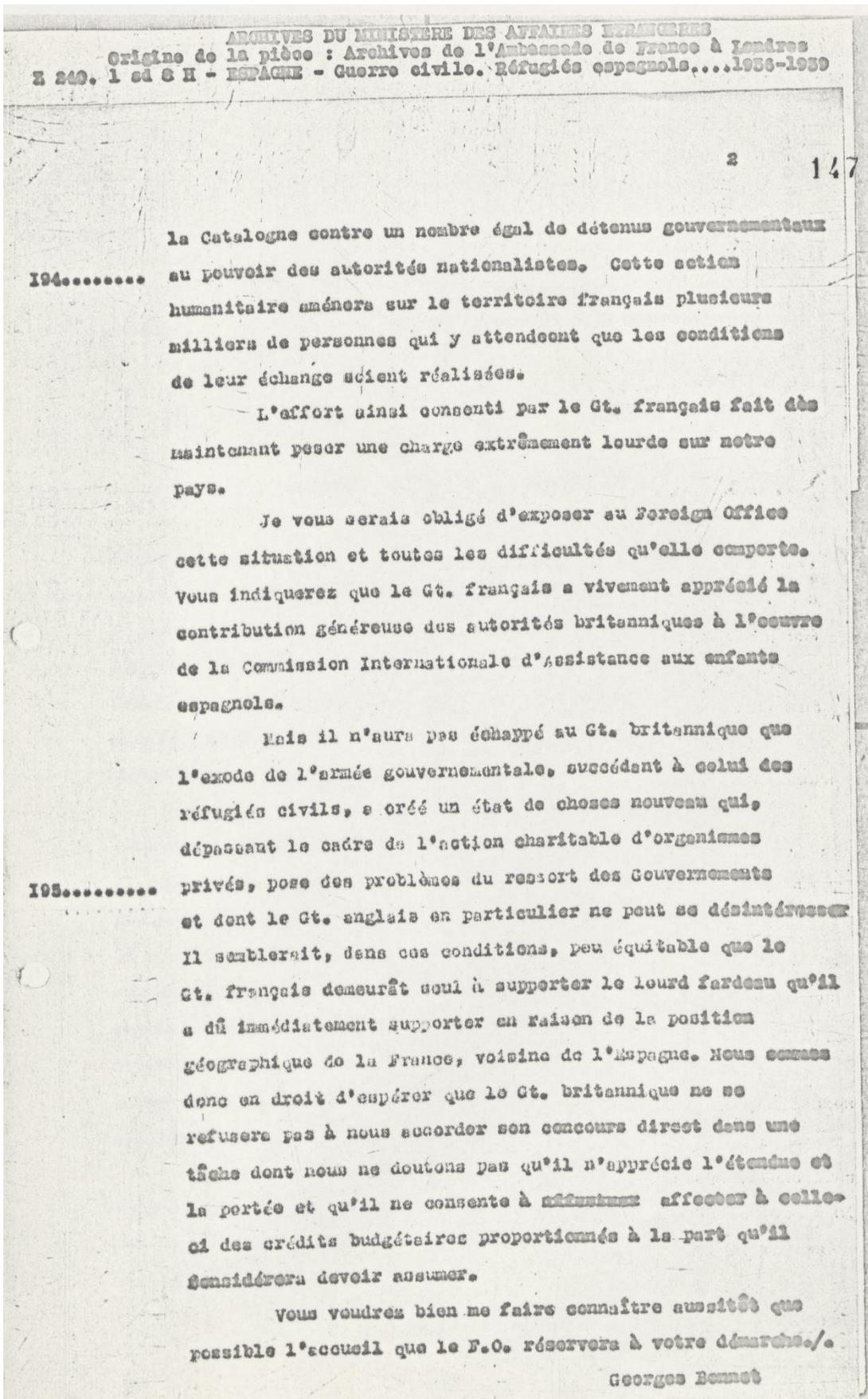
192 Je me réfère à mes télégrammes N° 138 et 139 et à votre télégramme N° 258 à 61 du 31 janvier.

L'exode des populations espagnoles vers la France a, comme vous le savez, atteint une envergure considérable. Dès maintenant, plus de 100.000 femmes, enfants et vieillards ont été accueillis sur le territoire français.

A ce nombre élevé de réfugiés civils sont maintenant venus s'ajouter les éléments de l'armée gouvernementale espagnole qui refluent sur notre territoire et dont le nombre total dépassera vraisemblablement 100.000.

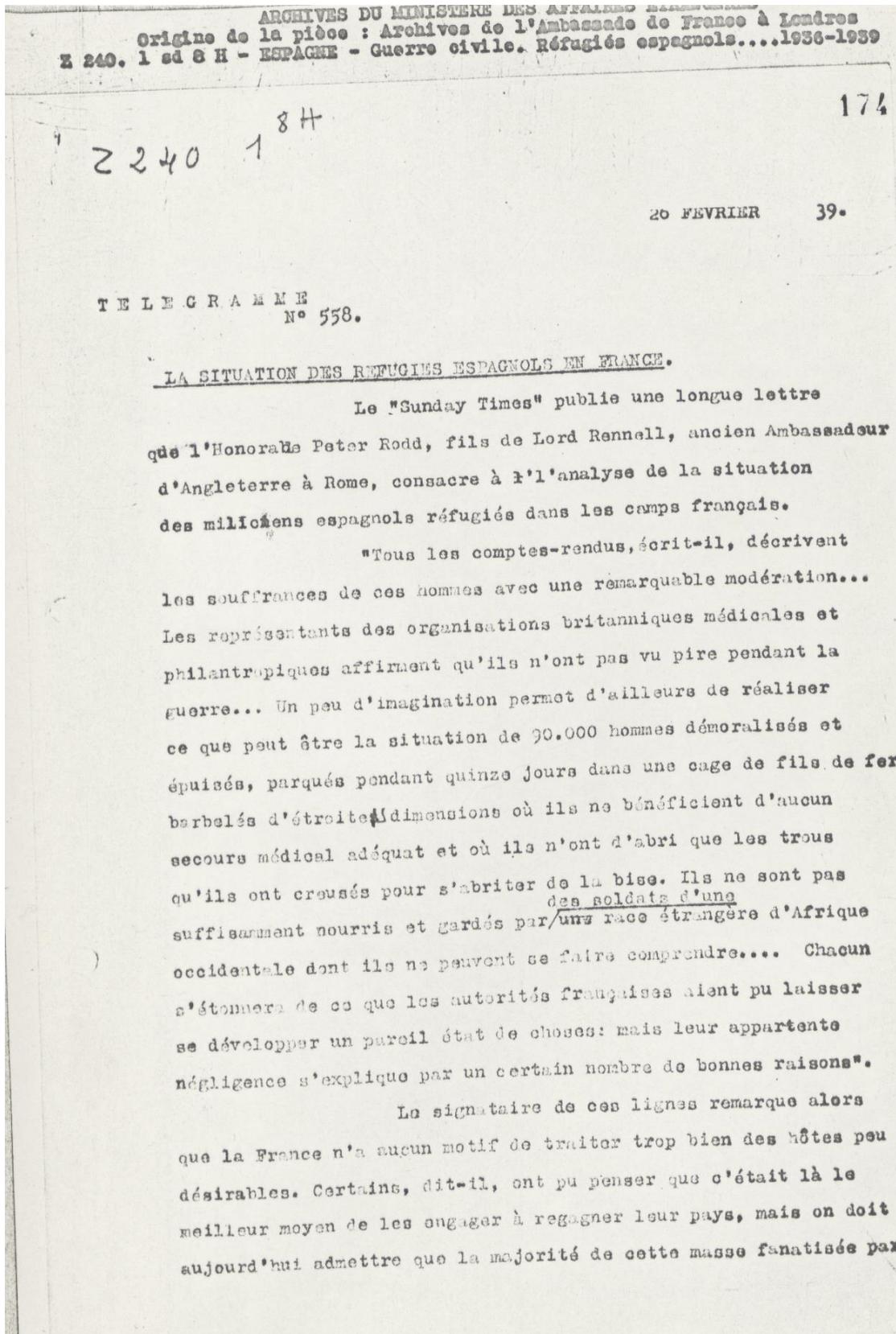
En accordant l'accès de son territoire à cette armée
 193..... en retraite, la France a rempli un devoir d'humanité et s'est en même temps montrée pleinement consciente des obligations internationales qui lui incombent. Ces troupes sont en effet désarmées à leur passage à la frontière et conduites dans des camps de concentration où elles sont ravitaillées par les soins des autorités françaises.

De plus, le Gt. français, à la demande de la Commission chargée par la Société des Nations de constater le retrait des volontaires, a autorisé l'entrée en France des volontaires étrangers des brigades internationales espagnoles en attendant que ceux-ci puissent être dirigés sur les pays d'origine ou accueil. Enfin, il a pris l'initiative d'un échange de prisonniers nationalistes qui se trouvaient dans le Nord de



Archives du ministère de l'Europe et des affaires étrangères- Espagne 1930-1940- 86PCOM/188

Document 7 : Lettre de Corbin Ambassadeur de France à Londres à Bonnet relative aux critiques de la presse britannique, 26 février 1939



deux ans de lutte, refusera de s'établir en Espagne nationaliste.

"Bien que des considérations de cet ordre aient pu influencer les autorités françaises il y a une ou deux semaines, je suis persuadé, écrit M. Rodd, qu'elles n'expliquent nullement les terribles souffrances des réfugiés. Celles-ci sont la conséquence du manque de ressources de la région où les Français ont cru devoir installer les réfugiés. L'on n'a pas cru devoir traiter les hommes comme les femmes et les enfants qui, au nombre de 160.000, les ont accompagnés dans leur retraite. Ceux-ci ont été répartis par petits groupes dans des centaines de villages de l'intérieur de la France où ils sont l'objet des soins les plus tentifs.

"Au contraire, les miliciens ont été parqués dans des grands camps de concentration proches de la frontière. Ces camps ne sont desservis par aucune grande ligne de communication et la tension internationale actuellement existante empêche les autorités militaires d'y affecter le personnel et le matériel suffisants. Enfin, les ressources de la région sont si faibles que les autorités responsables qui disposent de beaucoup d'argent ne trouvent que bien peu de chose à acheter

"quoi qu'il en soit, conclut M. Rodd, le problème s'est aggravé de telle façon que des initiatives individuelles sont absolument insuffisantes. Les déclarations récentes de Lord Halifax prouvent que le Gouvernement britannique n'est pas insensible aux nécessités de l'heure. Il est essentiel de ne perdre aucun moment en négociations diplomatiques: le général commandant les camps, qui est un homme exceptionnellement remarquable, doit pouvoir compter sans délai sur le Gouvernement anglais pour toute demande raisonnable qu'il jugera à propos de lui transmettre"./.
Corbin.

Des témoignages venus du passé**Document 8 : Témoignages de contemporains de la Retirada****Carme Casas (jeune lycéenne espagnole de 16 ans exilée).**

« J'espérais trouver une terre d'accueil, un endroit où pouvoir m'arrêter pour me reposer sans danger, hors de portée des fascistes. Un endroit aimable qui compenserait la séparation de mes parents dont je ne savais pas où ils étaient, ni si je les reverrais. La France était un lieu idéal, une sorte de paradis où nous pourrions manger, où nous trouverions de quoi nous couvrir et des lits chauds pour y dormir sans alarmes aériennes ni sirènes. Mais, en arrivant à la gare de Cerbère je me suis retrouvée avec des gens entassés, avec des paquets et des valises, des femmes et des hommes qui pleuraient. Et avec des piles d'armes que l'on retirait aux soldats, la séparation des familles et des hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre et toutes ces scènes de mépris et de mauvais traitement de la part des gendarmes et de l'armée française. Je suis retrouvée bousculée sous les coups de crosses et sous les cris des « allez, allez », la seule chose qu'ils nous disaient. »

Francine Mach (jeune française de 8 ans et 3 mois en 1939).

« Avec les autres garçons et filles, nous étions à l'école, au moment de la récréation, quand nous aperçûmes du côté de Can Barruti et aussi par le chemin de Soulé, une file insolite qui avançait peu à peu, comme un ruban sombre, uniforme. L'instituteur nous a dit « Prenez vos livres et vos cahiers. Ne laissez rien à l'école et rentrez chez vous. »

Les premiers réfugiés sont arrivés. Je n'avais jamais entendu parler de réfugiés ! Et jamais non plus, je n'avais vu autant de monde. Ils arrivaient avec une couverture sur les épaules, on voyait qu'ils avaient froid et étaient très fatigués. Ils parlaient tous à la fois. (...)

Ma mère et les voisines ont mis les marmites sur le feu pour monter la soupe aux légumes, ramassés au jardin, avec beaucoup de vermicelle tandis que les hommes aménageaient les maisons. Pour que l'accueil se fasse dans le cadre de la loi, les réfugiés étaient dirigés vers l'ancien presbytère où chacun montrait ses papiers. »

Anita Pastor, Marc Talbot (dir.) *Recueil de témoignages*, Projet Erasmus +, 2017-2019

Le livre a été mis en page par les élèves de 1^{ère} du Lycée Rémi Belleau de Nogent le Rotrou

Le regard de l'historienne**Document 9 : Comment les autorités françaises ont-elles accueilli les réfugiés espagnols ?**

« Les Républicains espagnols ont la malchance d'arriver en grand nombre sur une terre d'asile qui, à partir d'avril 1938, s'est progressivement refermée. Le Front populaire se meurt et s'ouvre en France une période où, sous la pression d'une partie importante de l'opinion, les mesures relatives aux étrangers se font plus restrictives ; les arrivées successives de réfugiés espagnols et la menace, longtemps annoncée d'un exode encore plus massif n'y sont certainement pas étrangères. Née notamment de la crise économique qui atteint durement la France comme d'autres pays, la xénophobie s'amplifie depuis le début des années 1930 ; les réactions hostiles aux étrangers sont nourries, qui plus est, par une série de crimes et d'attentats politiques, survenus dans ces mêmes années, et où des étrangers sont impliqués. (...) Toutes les tendances politiques, gauche comme droite, se rejoignent pour souhaiter une réaction énergique contre les agitateurs étrangers, même si les ennemis désignés ne sont pas nécessairement les mêmes. (...)

Le retour d'Edouard Daladier à la présidence du Conseil en avril 1938, marque un infléchissement très net dans la politique française relative aux étrangers. (...) Une série de mesures législatives et réglementaires sont prises afin de contrôler, surveiller et réprimer les étrangers. »

Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des Républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Albin Michel, 1999 Pages 57-58

Document 10 : Allégorie de la Fraternité, vers 1795.



© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international. A073299

BIBLIOGRAPHIE

- La guerre d'Espagne et ses lendemains*** Bartolomé Bennassar, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2004
- L'exil des Républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco.*** Geneviève Dreyfus-Armand, Albin Michel, 1999
- Recueil de témoignages*** Anita Pastor, Marc Talbot (dir.), Projet Erasmus +, 2017-2019
- 40 ans d'exil. La Retirada et la protection des réfugiés espagnols par l'Ofpra (1939-1979)*** OFPRA, Mission histoire et valorisation des archives, 2020